

Bientôt des horodateurs

Le stationnement payant pourrait être d'application dès octobre au centre de Herstal

D'ici quelques mois, le stationnement dans le centre de Herstal sera géré par un privé. Une convention cadre vient d'être adoptée avec Besix Park, spécialiste en la matière. Quelles rues ? Quel montant ? Quelles modalités pratiques ? Tout cela sera connu, en principe, au mois de septembre.

La nouvelle n'est pas neuve. Lorsqu'il a été décidé de procéder au réaménagement du centre de Herstal, la Ville a décidé de confier, à un privé, la gestion du stationnement en voirie et de parcs de stationnement. Cette décision a été prise il y a deux ans et c'est Besix Park qui a été choisie. C'est une société spécialisée en la matière, puisqu'elle fait notamment cela dans pas mal de villes flamandes. Elle vient également d'être choisie par Verriers pour faire de même.

mois. On parle d'octobre 2013, mais rien n'est moins sûr. Avant cela, probablement au mois de septembre, un règlement, détaillant toutes les modalités pratiques devra encore être adopté.

En gros, Besix Park gèrera le stationnement dans un large périmètre qui s'étendra de Coronmeuse à la rue Clawenne et du boulevard à la rue Croix Jurlet. Il aura également la gestion du parking souterrain du nouvel Hôtel de Ville, en cours de construction. Dans certaines rues, des horodateurs devraient faire leur apparition.

LA SOCIÉTÉ PRIVÉE S'OCCUPE DE TOUT

« C'est Besix Park qui va s'occuper de tout », explique Frédéric Daerden. « Il mettra du personnel pour effectuer des contrôles. Il placera les équipements. Une fois que le parking du NHV sera construit, il nous rachètera les places de parking. En retour, il espère avoir une capacité de chiffre d'affaires suffisante (on parle de 43,6 millions d'euros sur 40 ans, NDLR) pour pouvoir couvrir ses frais de fonctionnement et avoir des bénéfices.

En élaborant le règlement pratique, à nous de faire en sorte de répondre à ces exigences financières. Nous devons encore avoir plusieurs réunions, c'est pourquoi il est encore prématuré de parler de modalités pratiques. On ne sait pas encore quelles rues seront payantes ni les tarifs. Ni s'il y aura des abonnements, des cartes riverains... Ni à partir de quand ».

La Ville ne devrait percevoir que 3 % des bénéfices. « C'est normal puisque c'est Besix Park qui prend tous les risques ».



Il faudra bientôt payer à Herstal pour stationner. Chiffre d'affaires espéré ? 43,6 millions d'euros sur 40 ans.

■ TVA



« LA VILLE DE HERSTAL NE DEVRAIT PERCEVOIR QUE 3% DES BÉNÉFICES »

Mais jeudi soir, le conseil communal a franchi une autre étape puisqu'il a voté la convention cadre qui liera les deux parties. C'est en fait l'étape juridique. La mise en œuvre du stationnement payant ne devrait pas démarrer avant quelques

L'OPPOSITION S'INTERROGE

Le vote de cette convention a été précédé de nombreuses remarques tant du PTB+ que du MR. Pour le parti de gauche, c'est au public de gérer l'espace public. Il estime aussi que de faire payer les riverains reviendrait à leur infliger une taxe supplémentaire ce qui est inacceptable pour le PTB+. Enfin, il se demande si un parking payant ne va finalement pas faire fuir les clients du centre

de Herstal vers d'autres grandes surfaces. Quant au MR, il estime que faire payer le parking payant dès octobre 2013, c'est prématuré. Il faudrait le faire une fois que le centre aura retrouvé son attractivité et surtout une fois que le centre aura une capacité de parking suffisante. Donc pas avant 2015 et l'ouverture du parking NHV. Le débat sur le règlement s'annonce déjà long. ■

AURÉLIE DRION

WWW.LAMEUSE.BE

Stationnement payant à Herstal : qu'en pensez-vous ? Réagissez !

Évolution normal pour une ville comme Herstal ? Solution contre les voitures ventouses ? Envie de faire de l'argent ? Donnez votre avis...

